



Assistance sociale a domicile

Par **djessdu80**, le **23/09/2010 à 09:51**

Bonjour,rnrnHier, j'ai reçu une lettre de mon assistante sociale qui me dit qu'elle va passer à mon domicile pour faire le point sur ma situation. Sachant que je suis en couple avec un bébé de 9 mois, je voudrais avoir votre avis du pourquoi elle veut passer, pour mon fils ou pour autre chose ?

Par **Tisuisse**, le **23/09/2010 à 11:45**

Bonjour,rnrnPeut-être pour les deux mais de façon à bien cibler les aides auxquelles vous pourriez avoir droit. Pas d'inquiétude, c'est la procédure et tant qu'elle n'aura pas rendu son rapport, les aides éventuelles vous seraient limitées.

Par **mimi493**, le **23/09/2010 à 13:58**

Si elle vous connaît c'est que vous l'avez contactée et demandé des aides.rnC'est l'assistante sociale de quelle service ? le conseil général ? la CAF ? la CPAM ? l'ASE (là, attention danger)